

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE MARANGE-SILVANGE  
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 5 février 2018

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Pouvoirs : 2  
Absents non excusés : 0  
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 30 janvier 2018

**Étaient présents :** Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB ; Mme Cindy DOS REIS ; M. Claude NEVEUX

**Absents excusés ayant donné procuration :** M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Véronique THILL procuration à Mme Enza BAROTTE

**Secrétaire de séance :** Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 11 décembre 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB 7.5-005/2018 : Subvention classe de mer**

Monsieur BRAAS, Professeur de notre école nous transmet une demande de subvention pour la classe de mer. En effet, les 25 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 partiront du 18 mars au 24 mars 2018 à Riec-sur-Belon dans le Finistère. Le coût du voyage revient à 401€ par élève, il comprend : la pension complète, l'hébergement, le transport, l'encadrement, les activités et les visites.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que pour l'année 2016, il a été voté la somme de 100€ par enfant pour la classe de neige.

Madame le Maire propose de verser une subvention de 100€ par enfant.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 08/02/2018  
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20180205-2018DEL005-DE  
Reçu le 14/02/2018

